

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro	Numéro de permis			Date d'inspection	
Marie-Lyne Thériault	202008	2020081			Le 09 mars 2022	
Nom de l'établissement	,				Numéro de	e téléphone
Garderie La P'tite Récré				(506) 838-4938		
Adresse						
10 rue Rita Smith Saint-Basile NB E7C 1J8						
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste			
Pascale Dumont-Levesque			Mentor en assurance de la qualité			
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives			lement	•		Date d'attestation de la conformité
Commentaires généraux						
Lors de ma visite en avant-midi, la garderie éducativenfance et ses règlements sur les permis en fonction des médicaments, des dossiers d'incident et du lieu Observation de la collation. Les enfants se préparent à aller à l'extérieur lors de	n du ratio, des d'exploitation	médi	caments			
original signé par Pascale Dumont-Levesque Signature de la personne responsable de la délivrar permis	nce de	Date	Le	e 09 ma	rs 2022	
original signé par Marie-Lyne Thériault Signature de l'exploitant ou de la personne désigné	<u>.</u> _	Date	Le	e 09 ma	rs 2022	